



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 10 janvier 2022

ANJAC Health & Beauty s'allie à l'entreprise APOLLO basée au Canada et étend son implantation sur le continent Nord-américain

ANJAC Health & Beauty (ANJAC), groupe industriel spécialisé dans la formulation, la fabrication et le conditionnement de cosmétiques, dispositifs médicaux, médicaments et compléments alimentaires, annonce une nouvelle acquisition de taille avec APOLLO Healthcare corp. (APOLLO), une société canadienne spécialisée dans le développement et la production de produits d'hygiène, OTC et bien-être. Une opération qui confirme son expansion internationale et consolide son offre Santé et Beauté pour servir les marques et laboratoires locaux et internationaux.

Une forte présence en Amérique du Nord et en Europe auprès des marques de soins, d'hygiènes et de bien-être pour soutenir la croissance du marché.

Basée en Ontario, APOLLO compte parmi les acteurs leaders qui développent et fabriquent des produits d'hygiènes et soins en Amérique du Nord. Certifié FDA, APOLLO propose des solutions OTC et des produits solaires. Parmi ses clients, APOLLO accompagne les plus grands acteurs de grande distribution, pharmacies et magasins spécialisées, en marques propres et marques privées.

APOLLO a été cofondée par les frères **Wachsberg, Charles et Richard**, qui **restent actionnaires et co-PDG**. Tous deux sont très enthousiastes de rejoindre un groupe industriel dynamique tel qu'ANJAC et de poursuivre ensemble les ambitieux projets de développement.

Le groupe ANJAC Health & Beauty poursuit sa croissance avec un dynamisme entrepreneurial unique.

Après Cosmetix West et Feltor en 2019, et Roval Cosmétiques en 2020, le groupe ANJAC signe avec APOLLO sa 8^{ème} acquisition en 5 ans. Le groupe ANJAC rassemble aujourd'hui 13 sociétés expertes, avec 21 sites de R&D et fabrication, son chiffre d'affaires a doublé en seulement 3 ans pour atteindre 600 millions d'euros suite à cette opération. **Chaque nouvelle acquisition représente une opportunité pour le groupe ANJAC d'étendre son offre de services dans des domaines spécifiques, tout en valorisant leurs complémentarités.**

« Nous sommes très heureux d'étendre nos expertises et technologies en Amérique du Nord grâce à cette acquisition majeure. Cela représente de grandes opportunités pour nos clients internationaux notamment en termes de robustesse industrielle et d'innovation ! », explique Aurélien Chaufour, directeur général du groupe ANJAC.



COMMUNIQUE DE PRESSE

"Notre partenariat avec ANJAC permettra de tirer parti des larges capacités de service d'APOLLO pour nos clients internationaux. Les compétences reconnues et exclusives d'ANJAC en matière d'hygiène et de technologies OTC viendront compléter le leadership d'APOLLO en matière d'innovation, de produits uniques et stratégiques, et ce au profit de notre portefeuille de clients privilégiés", souligne Charles Wachsberg, co-CEO d'APOLLO.

Chiffres clés

Groupe ANJAC (APOLLO inclus)

Chiffre d'affaires de €600 millions

13 sociétés

21 sites de R&D et production

2500 salariés

110+ experts R&D

À propos du groupe ANJAC Health & Beauty

Le groupe industriel français ANJAC Health & Beauty est partenaire des marques de cosmétiques, de bien-être et des laboratoires pharmaceutiques. Il crée, développe et fabrique, de la matière première au produit fini. Il regroupe 13 sociétés expertes et complémentaires ainsi que 21 sites de R&D et production dans les domaines de la beauté, santé, l'hygiène, et des compléments alimentaires : Aircos, Apollo, Chemineau, Cosmetix West, Euro Wipes, Feltor, Innovi, LPEV, Pascual Cosmétiques, Roval Cosmétiques, Shadeline et Sicaf. Créé en 2008, le Groupe réunit aujourd'hui plus de 2 500 personnes pour un chiffre d'affaires consolidé de 600 millions d'euros.

Pour en savoir plus : www.anjac.com

Contact

Agence Citigate Dewe Rogerson : Yoann BESSE – yoann.besse@citigatedewerogerson.com – +33 6 63 03 84 91

CONSEILS

Raymond James Ltd. a agi comme conseiller financier d'ANJAC et Fasken Martineau DuMoulin LLP et Gibson Dunn & Crutcher LLP ont agi comme conseillers juridiques d'ANJAC. Hottinguer Corporate Finance a agi en tant que conseiller financier et Jeausserand Audouard en tant que conseillers juridiques pour le financement de l'opération.

Canaccord Genuity Corp. a agi en tant que conseiller financier et Miller Thomson LLP en tant que conseiller juridique d'APOLLO. Cormark Securities Inc. a agi en tant que conseiller financier indépendant du comité indépendant pour la préparation de l'évaluation officielle et Cassels Brock & Blackwell LLP a agi en tant que conseiller juridique du comité indépendant. Canaccord Genuity Corp. a fourni un avis sur l'équité au conseil d'administration, et Cormark Securities Inc. a fourni un avis sur l'équité et une évaluation officielle au comité indépendant.